

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00927/97

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

Nous soussigné : gendarme L V , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.
Rapportons les opérations suivantes :

Le 30 septembre 1997 à 12 heures 50, nous recevons un appel téléphonique de Mr P L , 56 ans, plombier, demeurant
Ce dernier nous informe avoir été témoin d'un phénomène étrange dans le ciel.

A 12 heures 15, alors qu'il circulait à bord de son véhicule sur le CD dans le sens , face à la cave sur la commune de il aperçoit dans le ciel une longue traînée noire avec une boule de feu à son extrémité. Cette dernière se dirigeait dans le sens sud sud-est. Il explique ce phénomène comme un avion en feu.

Devant ces faits, nous prenons attache avec l'A.L.A.T. à la tour de contrôle à ainsi que le centre de coordination et de sauvetage de l'armée de l'air à . Après vérification des plans de vol, il ressort qu'aucun accident d'avion n'est signalé.

Entendu Mr P L nous décrit le phénomène accompagné d'un croquis et d'une trajectoire supposée sur une carte.
(Pièce n° 02)

Le même jour, nous avisons les militaires de la brigade de qui déclarent ne pas avoir été averti d'un tel phénomène.

Les investigations entreprises, tant sur la recherche de débris que la recherche du renseignement auprès de la population, sont restées vaines.

A ce jour, il semblerait que seul Mr P L a été témoin de ce phénomène.

Fait et clos à le 25/10/1997
L'A.P.J.

Mentionnons que Mr P L , favorablement connu de nos services est une personne digne de foi .

1	M. le préfet	Date de clôture 25/10/1997
1	Général commandant la région aérienne	
2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale Bureau défense opération - Section renseignement	Signature
1	Archives <i>(Voie hiérarchique)</i>	

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00927/97

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

-Nous soussigné : gendarme L. V. , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

F. L. , 56 ans,
né le à
demeurant

divorcé, plombier, nationalité française,

qui déclare le trente septembre mil neuf cent quatre vingt dix sept
à huit heures et vingt huit minutes:"-----

Hier à 12 heures 15, alors que je me trouvais en circulation entre les communes
de et sur le CD , face à la cave dans mon véhicule de
service, j'ai aperçu dans le ciel un phénomène étrange.-----

En effet, j'ai remarqué une grosse et grande traînée de fumée comme un avion à
réaction mais au lieu d'être blanc elle était noire. Cette traînée était de plus
en plus noire lorsqu'on s'approchait de sa base. Elle était d'une longueur
de plusieurs kilomètres. Au bout de cette traînée, dans la fumée noire, il y
avait une boule en feu de couleur rouge très sombre. Comme si l'on faisait
brûler un pneumatique. La couleur n'était pas scintillante.-----

Cette fumée noire était parfaitement rectiligne dans le ciel, j'ai pensé que
c'était un avion en feu.-----

Le phénomène a toujours gardé sa couleur, sa direction. Je ne peux pas dire sa
vitesse.-----

J'ai regardé ce phénomène en conduisant, environ une minute, puis j'ai été caché
par la montagne entre le pic de et le but de -----

Je situe ce phénomène entre les communes de et en ce dirigeant en
direction du sud sud-est.-----

Je ne peux définir l'altitude mais j'ai vu en même temps plus au sud un avion à
réaction et j'ai déterminé que le phénomène était plus bas.-----

Le ciel lors de l'observation était parfaitement dégagé sans aucun nuage et un
plein jour. Quand je regardais cette traînée le soleil était plus à gauche. La
température était environ de 25 degré.-----

C'est la première fois que je vois une telle chose.-----

Je précise que je ne suis pas de traitement médical, quand j'ai vu cette chose
je me suis demandé si j'étais pas en train de rêver.-----

Par la suite, j'ai téléphoné de où j'étais en chantier à la gendarmerie
de . Puis en début d'après midi, j'ai été contacté par le centre de
coordination et de sauvetage de l'armée de l'air à . Je
leur ai donné les mêmes renseignements.-----

Je vous remets un croquis que je viens d'établir sur le phénomène que j'ai pu
apercevoir ainsi que l'endroit sur la carte où il s'est produit.-----

A , le trente septembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à neuf heures.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

PV n 927/97 BT du 30/09/97 pièce n 02

Croquis établi par P L .

[Handwritten signature and scribbles]